

ACCUEIL
DE

LOISIRS

3 > 12 ANS

**AUTOMNE
2026**

19 > 30 octobre

INSCRIPTIONS

et modifications

**NOMBRE
DE PLACES
LIMITÉ**

EN LIGNE via votre ESPACE FAMILLE (<https://espace-famille.fr>)

Du 14 septembre au 4 octobre 2026 (INCLUS)

EN MAIRIE (Direction Éducation Jeunesse) via les formulaires papier

Du 14 septembre au 2 octobre 2026 (INCLUS)

Aucune inscription ou modification ne sera acceptée en dehors de cette période.

UN FORMULAIRE PAR ENFANT

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : âge :

École fréquentée (hors Hellemmes) :

Nom et prénom du représentant légal :

N° de téléphone :

Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes, Lille), merci de fournir un certificat de scolarité.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

DFU 2026/27 à jour : ☐ OUI

Date de dépôt du formulaire :

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
☐ ROSTAND	Rue de la Ville de Naumburg	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30
☐ DOMBROWSKI	Place Dombrowski	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30
☐ JENNER	Rue des Écoles	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30

Choix de l'ACM	Adresses	Horaires	Accueils matin et soir
☐ ROSTAND	Rue de la Ville de Naumbourg	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30
☐ BERTHELOT SÉVIGNÉ	Rue Jules Ferry	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30
☐ JEAN JAURÈS	Rue Anatole France	8h30 > 17h	De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30

2 Je réserve en cochant les jours et unités

Nous vous rappelons que votre enfant ne pourra pas être accueilli sur une journée non réservée, même s'il fréquente l'accueil de loisirs (ACM) régulièrement.

[illegible]

3 Les autorisations et informations

- ☐ J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'ACM à 17h.
- ☐ J'autorise mon enfant (de plus de 6 ans) à quitter seul l'espace éducatif à 18h30.
- ☐ J'autorise la prise de vue de mon enfant.
- ☐ Mon enfant a un PAI (projet d'accueil individualisé). **Si oui merci de fournir une copie.**

ATTENTION

Si votre enfant présente des besoins particuliers (santé, situation de handicap...), il est impératif que vous contactiez avant toute inscription, par mail, la cellule d'accompagnement des enfants à besoins particuliers, afin de mettre en place un accueil adapté : inclusionperiscolaire@mairie-hellemmes.fr, même si votre enfant fréquente régulièrement les centres.

4 Je m'informe

Conditions d'accueil de votre enfant en ACM

- Votre enfant doit être scolarisé. Si votre enfant fréquente une école privée ou extramuros (hors Hellemmes et Lille) merci de nous fournir un certificat de scolarité lors de l'inscription.
- Votre DFU 2026/2027 doit être à jour lors de l'inscription.
- En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la commune d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir au directeur un certificat médical précisant la contre-indication.
- **Nous vous demandons de respecter les horaires des accueils de loisirs. Tout arrangement doit impérativement être validé par le ou la responsable et doit rester exceptionnel.**

Réglementation et qualité de service

Pour des raisons de réglementation et de qualité de service, l'inscription en ACM est obligatoire durant la période indiquée. Aucune inscription ne sera acceptée, passé le délai même si le formulaire est déposé dans la boîte aux lettres du service. Votre enfant ne pourra être accueilli sans inscription de votre part, même s'il se présente à l'ACM. De même, toute modification ne pourra être acceptée passé le délai d'inscription.

Facturation

Toutes les réservations enregistrées avant la clôture des inscriptions seront facturées, sauf présentation d'un justificatif valable (maladie, hospitalisation, décès, événement familial impérieux, stage de réussite éducative, obligation professionnelle de dernière minute...) à compter du 1er jour d'absence au centre, dans un délai de 48h. Possibilité de nous l'envoyer par mail : passenfant@mairie-hellemmes.fr ou directement à l'accueil du service.

Qui contacter ?

Pour toutes questions ou informations concernant le fonctionnement de l'ACM ou l'accueil de votre enfant, vous pouvez contacter le pôle périscolaire à l'adresse suivante : poleperiscolaire@mairie-hellemmes.fr

Pour la facturation, le DFU, l'inscription et les modifications de réservations, vous pouvez contacter le pass'enfant à l'adresse suivante : passenfant@mairie-hellemmes.fr ou au 03 20 41 82 70.



L'inscription aux stages se fait
uniquement et directement
à la Direction Éducation Jeunesse
via le formulaire papier.
Votre enfant est ensuite pris en charge
à l'ACM traditionnel du même lieu
pour le reste de la journée.

AUTOMNE
2026

Stages d'une semaine, du 19 au 23 octobre

STAGE «SPORTIF»

SUR L'ACM JENNER - DEMI-JOURNÉE, DE 9H30 à 11H30

Public : 3/6 ans - Effectif : 8 enfants

Au cours de cette semaine, les enfants découvriront le plaisir de bouger à travers des activités sportives variées, adaptées à leur âge, encadrées par un animateur diplômé.

Au programme : l'esprit d'équipe et la coopération, l'entraide et la solidarité, le plaisir et le fair-play.

STAGE «ET SI ON DÉCOUVRAIT LE MONDE AUTREMENT ?»

SUR L'ACM ROSTAND MATERNEL - DEMI-JOURNÉE, DE 9H30 à 11H30

Public : 3/6 ans - Effectif : 8 enfants

À travers des activités ludiques et sensorielles, les enfants seront invités à se mettre à la place des personnes malvoyantes et à découvrir leur quotidien.

Au programme : défis sensoriels, découverte du braille, jeux de société en relief, parcours avec canne et expérience en réalité augmentée. Un atelier pour développer l'empathie, la solidarité, le respect des différences et l'entraide, tout en s'amusant !

STAGE «SPORTIF»

SUR L'ACM BERTHELOT-SÉVIGNÉ - DEMI-JOURNÉE, DE 14H00 à 16H00

Public : 6/12 ans - Effectif : 12 enfants

Au cours de cette semaine, les enfants découvriront le plaisir de bouger à travers des activités sportives variées, adaptées à leur âge, encadrées par un animateur diplômé.

Au programme : l'esprit d'équipe et la coopération, l'entraide et la solidarité, le plaisir et le fair-play.

STAGE «CRÉE TA PROPRE BD»

SUR L'ACM ROSTAND ÉLÉMENTAIRE - DEMI-JOURNÉE, DE 9H30 à 11H30

Public : 6/12 ans - Effectif : 12 enfants

Et si tu devenais scénariste, photographe et artiste le temps d'un stage ? Les enfants imagineront leur propre histoire, mettront en scène des personnages et des décors, puis les photographieront pour créer une véritable planche de bande dessinée.

Au programme : imagination, scénario, photo, découpage, collage, dessin, bulles et mise en scène, avec la découverte d'outils créatifs comme la Cricut. Un atelier pour développer la créativité, l'imagination, l'expression et le travail en équipe.

STAGE «DÉCOUVRE LA CULTURE HIP-HOP ET EXPRIME-TOI EN MOUVEMENT»

SUR L'ACM JEAN JAURÈS - DEMI-JOURNÉE, DE 9H30 à 11H30

Public : 6/12 ans - Effectif : 12 enfants

Les enfants partiront à la découverte de l'histoire des cultures urbaines et des valeurs du Hip-Hop, avant de s'initier aux premiers pas et de créer leur propre chorégraphie.

Au programme : jeux dansés, apprentissage des mouvements, création chorégraphique et restitution finale.